

Occupation du sol et organisation du monde chez les Small Nambas du Sud Malakula (Vanuatu)

JEAN-MICHEL CHARPENTIER

TOUS LES FAITS ET LES OBSERVATIONS présentés dans l'article qui suit proviennent des enquêtes de terrain menées chaque année durant plusieurs mois entre 1970 et 1974. Au début des années soixante-dix, ceux que l'on appelait communément les « Small Nambas » du Sud-Malakula, par opposition aux « Big Nambas » qui habitaient le nord de l'île (le nambas étant l'étui pénien), représentaient les derniers habitants des montagnes du centre de l'île. Réduits à moins d'une centaine d'individus à la suite des effets conjugués de la christianisation et de la colonisation, ils conservaient malgré tout le mode de vie ancestral et l'organisation sociale qui avaient prévalu avant l'arrivée des Blancs. Malgré leur petit nombre, ils se répartissaient en deux groupes distincts et alliés : les Mbotkote et les Nabwol.

L'hostilité supposée des groupes environnants et l'élevage du cochon en semi-liberté imposaient des distanciations tant avec l'extérieur qu'au sein même du groupe.

Les aires culturelles découlant de la topographie

Comme dans toute la Mélanésie, une première division opposait à Malakula les côtiers aux montagnards (les man-solwata aux man-bus).

L'intérieur de cette île à l'origine volcanique, relativement récente, est couvert par la forêt tropicale, et le relief particulièrement tourmenté rend toute circulation difficile. Les plus hauts sommets ne culminent qu'à 800 mètres mais on a plutôt affaire à des montagnes aux pentes abruptes, difficiles à franchir, qu'à des collines accueillantes comme l'altitude pourrait le laisser supposer. Dans le quart sud-ouest de l'île, les principales rivières s'écoulent du nord au sud, parallèlement à la côte, dans des vallées encaissées de plusieurs centaines de mètres de profondeur. Plus à l'est, les rivières qui prennent leur source dans une chaîne de montagnes parallèle à la côte sud s'écoulent quant à elles vers le nord. Ces dispositions du relief vont conditionner l'implantation des communautés et dicter le type d'activités dominant selon les versants.

Tout le versant côtier occidental était le domaine des man-solwata, des gens du bord de mer ; ils cultivaient jusqu'à mi-pente du massif, chassaient jusqu'au sommet et en partie

sur le versant opposé, mais n'auraient jamais franchi le torrent sans en avoir prévenu les man-bus, les populations de l'intérieur. De même, les montagnards évitaient d'utiliser de façon continue la zone qui s'étendait jusqu'à la rivière et ne chassaient que jusqu'à mi-pente; en période de conflit c'étaient parfois les deux flancs d'une même vallée, voire une colline entière qui étaient ainsi neutralisés. Au sud, des villages-tampons, neutres, permettaient aux groupes en état d'hostilité potentielle de se rencontrer et de régler leurs problèmes. C'est ainsi qu'une couronne plus ou moins large d'espace séparait traditionnellement les populations côtières des montagnards; ces derniers disposaient néanmoins d'un domaine très vaste, environ 450 kilomètres carrés qu'ils revendiquent aujourd'hui en vertu de leurs droits coutumiers.

En dépit du peuplement clairsemé, toute la zone était « occupée » selon la « kostom » (coutume locale).

Les hiérarchies claniques et leur traduction spatiale

Chaque clan important s'identifiait à un *nakamal*, terme désignant la grande case réservée aux hommes initiés; en fait, ce terme générique, couramment utilisé en bichelamar, langue véhiculaire locale, recouvrait au Sud-Malakula des réalités bien différentes.

Un *nakamal* pouvait être individuel ou collectif. Seul l'interdit que ce nom même impliquait à l'égard des femmes, des enfants et de tout non-initié, le différenciait bien souvent d'une case ordinaire.

Chaque vieillard de haut rang pouvait appeler *nakamal* sa demeure personnelle et en interdire ainsi l'accès à toute personne qui n'était pas son équivalent coutumier. Par extension, la case que le mari se construisait un peu à l'écart de sa demeure principale, elle-même distante de quelques mètres de celle(s) de son

(ou de ses) épouse(s), était appelée par ces dernières *kamal* si l'époux leur en avait interdit l'accès. Relevant du domaine privé, ces *nakamal* individuels étaient sans rapport avec la vie spirituelle du groupe.

Par essence, les *nakamal* étaient plutôt collectifs. Ils remplissaient un rôle social important; véritables clubs des hommes, ils servaient de résidence aux veufs et aux célibataires et les hommes mariés pouvaient venir y discuter voire y passer la nuit. Ces grandes cases communautaires étaient généralement construites en un lieu équidistant de plusieurs résidences de cellules familiales, ce qui permettait aux hommes d'y venir le soir à leur gré: aussi ces *nakamal* appartenaient-ils davantage à la vie domestique qu'au domaine du rituel.

Deux autres types de *nakamal*, étroitement associés à la vie spirituelle des Small Nambas, avaient droit à des appellations spécifiques et, en fonction des rituels qui y étaient traditionnellement pratiqués, une hiérarchie de fait permettait de les différencier.

Dans les années soixante-dix, trois *nakamal* seulement, parmi la quinzaine existant, avaient droit à l'appellation de *kamal lembe* (« grand *nakamal* »). Cette marque de prestige semblait associée au fait que l'initiation des garçons (incision pénienne) ne pouvait être pratiquée que dans ces trois *nakamal*. Cependant, seuls ceux de Letemboï et de Iapketas étaient placés sur un plan d'égalité et, que l'on fût initié dans l'un ou dans l'autre, on avait librement accès aux deux. Il n'en allait pas de même des hommes qui avaient été initiés dans le *kamal lembe* de Kamanliver et qui se voyaient interdire, au même titre que les convertis ou les non-initiés, l'accès aux deux précédents *nakamal*. Certes, Letemboï et Iapketas appartenaient aux clans Mbotkote et Kamanliver aux clans Nabwol, mais l'osmose entre les groupes était telle que l'existence même de cet interdit ne pouvait manquer de surprendre: les formes d'entraide étaient multiples, la participation

et l'échange de rituels très fréquents, l'acquisition réciproque d'épouses généralisée, et rien ne semblait justifier cet interdit imposé de façon absolue et, de ce fait, strictement respecté. Tous les Mbotkote que l'on pouvait interroger avançaient comme raison à cette différence entre les *nakamal* une guerre fort ancienne, à la suite de laquelle les ancêtres des Nabwol vaincus auraient tous été placés en situation d'infériorité. Néanmoins cette explication paraît peu convaincante puisque les conflits ne concernaient que quelques individus, au pire deux lignages, et que la paix était recherchée dès que le sang de quelques individus avait coulé et qu'il fallait le payer par une amende en cochons.

Cette vague référence à un conflit ancien, toujours évoquée par des Mbotkote, permettait en fait à ces derniers de cacher l'existence d'un autre type de *nakamal* : *kamal ta'ambu*. Il s'agissait là du plus haut lieu de la vie tant terrestre que spirituelle des Mbotkote ; parmi ces derniers, seuls quelques initiés ayant payé en cochons à dents recourbées le montant important des droits pour appartenir à la société secrète du *natamas stamb* (« esprit pour toujours ») pouvaient entrer dans ce *nakamal*. Là étaient conservés les crânes des ancêtres et les *rambaramb* (statues mortuaires surmontées du crâne du défunt).

En dehors des Mbotkote, personne ne devait entendre parler de la société secrète et encore moins apercevoir l'entrée du *kamal ta'ambu* situé juste derrière le *kamal lembe* ; l'entrée de ce dernier était interdite à tout individu initié ailleurs qu'à Iapketas et à Letemboï, ce qui permettait d'éviter toute transgression, qui, sans délai, aurait entraîné la mise à mort du coupable.

Les rappels symboliques de la hiérarchie clanique et interclanique : tambours et noms individuels

La société *small nambas* présente la forme d'une structure pyramidale dont seuls ceux qui sont situés au sommet ont la possibilité de connaître l'ensemble. Afin qu'ils puissent se situer, sans commettre d'impairs, dans cette organisation fort complexe, les individus, quelle que soit leur origine, disposaient de repères symboliques précis.

À chaque *kamal lembe* était associée une place de danse *na-mben sara* (« le-corps-resser »), au milieu de laquelle étaient dressés des tambours de différentes tailles. Chacun de ces tambours, creusé dans un tronc d'arbre à pain à l'aide de pierres rougies au feu, était orné d'une tête sculptée et son « corps » présentait extérieurement une longue fente. Très souvent, l'un de ces tambours, beaucoup plus gros et plus haut que les autres, était la figure emblématique du *kamal lembe* du lieu, à peine distant de quelques mètres. De par son aspect anthropomorphique et sa grande taille, il symbolisait l'ensemble des vivants et des morts qui avaient été initiés dans ce *nakamal* ; il en était la voix, la fente même des tambours étant appelée « la bouche ». Les autres tambours, de taille variable et plus modeste, correspondaient aux différents *nakamal*, à caractère domestique ou privé, construits à des kilomètres de distance par des Mbotkote autrefois initiés dans ce *kamal lembe* dont ils dépendaient à jamais. Sur la place de danse, l'ensemble des tambours, plus ou moins grands et aux voix plus ou moins graves, rappelait l'éclatement géographique de la communauté tout en soulignant son unité, symbolisée par la réunion des emblèmes de chaque communauté et de leurs voix.

Lorsqu'un Mbotkote arrivait sur la place de danse de Letemboï ou de Iapketas, selon le *nakamal* domestique où il vivait, il frappait sur

le tambour correspondant à son *nakamal* de résidence afin de prévenir les ancêtres toujours présents en ces lieux sacrés et aussi afin d'avertir de son arrivée les hommes alentours. Ne pas respecter cet usage eût été interprété comme un comportement suspect, qui ne pouvait être que celui d'une personne préparant un mauvais coup.

Tous ces tambours formaient les chœurs des vivants et des morts. Lors des danses coutumières qui accompagnaient les rituels d'initiation, des passages de grades ou encore lors du décès d'un membre de la communauté, seul le plus grand tambour, la voix du *kamal lembe*, restait planté à la verticale, les autres étaient couchés par terre. Munis de segments de côtes de palmes de cocotiers ou de tronçons de bois tendre longs de quarante à cinquante centimètres, des hommes frappaient en cadence sur les tambours, et plus les coups assénés étaient intenses, rapides, confondus en un seul grondement, plus l'unité et la puissance de la société se trouvaient exaltées. Les danses qui, sans discontinuer durant une journée et une nuit entières, allaient suivre le rythme imprimé par les batteurs de tambours, symbolisaient la joie et l'explosion de vie de la communauté.

Avant la dépopulation, à l'époque où les terres étaient plus rares, chacun vivait essentiellement autour de son *nakamal* et il n'était pas possible de connaître tous les membres de chaque communauté avec laquelle on était amené à avoir des échanges. Le nom des personnes permettait de situer le rang social de son interlocuteur et surtout celui de son *nakamal* d'origine ; ainsi était-on fixé sur le comportement que l'on devait adopter à son égard : respect, plaisanterie, etc. ; de plus, l'on savait s'il était en droit de pénétrer dans tel ou tel *nakamal*.

Le nom était donné à l'enfant par son oncle utérin cinq jours après la naissance. Ces premiers noms servant surtout à l'usage familial interne semblaient peu nombreux : Kaïlap,

Metak, Kaman, etc. Si des homonymes coexistaient, puisque les enfants restaient avec les mères jusqu'à leur initiation, cela ne prêtait guère à conséquence. Il en allait tout autrement dans le monde des adultes, au sein duquel il fallait absolument situer chacun ; c'est pourquoi au nom donné juste après la naissance était adjoint le nom du *nakamal* (ou un qualificatif référant à ce lieu) dans lequel l'enfant avait été initié, par exemple Metak-nambüm, Metak-nase, Metak-wiré, etc., et Kaïlap-nambüm, Kaïlap-malier, Kaïlap-veneri, etc.

Comme l'on peut aisément l'imaginer, Metak-nambüm et Kaïlap-nambüm étaient membres d'un même *nakamal*, celui de Letemboï, le terme *-nambüm* n'ayant aucun autre sens connu que celui de désigner ce *nakamal*. Lorsqu'un individu atteignait un très haut rang dans la société de grades locale : le *namanggi*, il n'était plus appelé que par son nom d'acquisition, symbole de son statut social, et le nom de son enfance était abandonné et souvent inconnu de l'immense majorité des jeunes qui l'entouraient. Ainsi à Iapketas, où tout membre du *nakamal-lembe* local pouvait ajouter à son nom l'appellatif *-nasoa*, tous connaissaient le dignitaire Kamolone-nasoa, Ancien et gardien des lieux. Son nom se composait de Ka-, le préfixe associé aux noms propres masculins (*Li-* pour les femmes), de *molone*, nom du plus haut grade dans la hiérarchie du *namanggi* local, et de *-nasoa*, le « nom » de son *nakamal lembe* d'origine (Iapketas).

Chaque homme important pouvait donc être situé rien qu'à l'énoncé de son nom ; ce nom impliquait pour son titulaire des cadres tant sociaux que géographiques et imposait à son égard le respect des moins gradés.

Les activités domestiques et l'organisation de l'espace

Par activités domestiques, il faut entendre tous les travaux faits par les hommes et par les femmes dans le contexte de la famille restreinte, qui comprend le mari, son épouse et parfois ses deux épouses et les enfants. Comme on l'a vu, le mari était membre d'un *nakamal* domestique éloigné de quelques heures de marche du *nakamal lembe* dont il dépendait, et des *nakamal* éloignés étaient ainsi mis en relation dans cette organisation pyramidale ; par ailleurs, ces *nakamal* domestiques étaient à l'origine d'une occupation rayonnante du sol.

L'une des caractéristiques de la population small nambas et certainement de la plupart des populations du sud de l'île avant la colonisation était l'absence de toute concentration de population ; chaque famille choisissait de vivre en autarcie et de façon aussi isolée que possible. À flanc de montagne, sur un promontoire plat, non loin d'une source, le ménage avait défriché ses terres, et des proches étaient venus aider à la construction de la case de chacun des époux. La famille la plus proche pouvait se situer à plusieurs heures de marche et chaque groupe de résidence disposait donc d'un vaste domaine sur lequel les jardins pouvaient être déplacés après chaque récolte, et où il était possible de pêcher dans les rivières et de chasser les cochons sauvages sans risquer un conflit avec les voisins. La finalité de cette organisation semblait être d'éviter les contacts autres que rituels entre les familles, et cette atomisation volontaire de la vie sociale était probablement liée à l'élevage du cochon en semi-liberté.

Chaque famille possédait un certain nombre de cochons. Les incisives supérieures des très jeunes verrats étaient arrachées afin de permettre aux défenses de la mâchoire inférieure de pousser librement et ce, jusqu'à faire une boucle complète, voire deux. Plus les dents

du cochon étaient développées, plus celui-ci avait de la valeur. Ces animaux étaient aussi indispensables que l'argent dans les sociétés occidentales et tout Small Nambas se devait d'être à la fois éleveur et habile négociant, qualités conditionnant son rang dans la société et son salut éternel. Ainsi, tout homme était-il aidé par les membres de son clan qui fournissaient les cochons destinés à payer le prix de son épouse et il ne pouvait s'élever dans la hiérarchie du *namanggi* qu'en offrant et sacrifiant des cochons ; ce n'est encore que grâce à cette richesse qu'il pouvait satisfaire à l'éducation de ses neveux utérins et assurer leur initiation. Ce sont les cochons encore qui permettaient à l'individu d'accéder à la société du *natamas stamb*, qui allait faire de lui un ancêtre vivant, puis un *rambaramb*, et enfin un *natamas*, un esprit réincarné. Toute la vie en société dépendait donc de la possession d'un capital coutumier constitué de cochons et chaque famille partageait la portion du domaine clanique dont elle avait l'usufruit avec ses bêtes, laissant la part belle à ces dernières.

Autant l'on semblait vouloir éviter tout contact avec les voisins, autant la tranquillité des cochons semblait privilégiée, d'abord pour des raisons tenant aux facilités de surveillance, ensuite afin de les nourrir sans trop se déplacer.

Alors que, parmi les dix-neuf parlers encore en usage au sud de l'île, des termes complètement différents servaient à distinguer les cochons sauvages des cochons domestiques, qui étaient croisés avec des races importées par les Européens, chez les Small Nambas l'appel au déterminant *metak* (« sauvage ») indiquait que seul l'état dans lequel ils étaient nés permettait de départager des animaux qui, dans la montagne, étaient en tous points semblables. Les *na-mbuas metak*, cochons sauvages, vivaient dans les zones situées entre les *nakamal* et étaient les vrais maîtres des lieux, se nourrissant de tubercules et de racines. Les

surfaces réservées aux humains se limitaient à celle de leurs jardins de vingt à trente ares chacun, surtout plantés de taros, de bananiers et parfois d'ignames, et qui devaient être protégés sur tout leur pourtour ; des barrières de branchages étaient édifiées, et lorsque le terrain était pentu, on aménageait en contrebas des cultures un talus vertical d'un mètre environ qui était infranchissable pour un cochon sauvage.

Une clôture circulaire, discontinue en fonction des obstacles à franchir (pentes abruptes par exemple) était également placée à une distance d'un kilomètre environ des habitations. Cette clôture avait une double fonction : empêcher les cochons sauvages d'approcher et interdire aux cochons domestiques de s'échapper. Autour des maisons, à une vingtaine de mètres de celles-ci environ, se trouvait une seconde clôture qui délimitait le domaine réservé aux humains, une sorte de cour de quelques centaines de mètres carrés. Bien souvent, cette clôture attenante aux habitations divisait en deux l'auvent qui abritait l'entrée de la case des épouses, de telle sorte que ces dernières partageaient cet auvent avec les cochons. Les cochons domestiques disposaient donc d'un territoire formant une couronne de plusieurs centaines d'hectares alors que celui des humains se limitait à une poignée d'ares. Fréquemment, les femmes partageaient leur case personnelle avec un cochon favori qu'elles avaient élevé.

La hiérarchie sociale et l'univers mystique inscrits sur le sol

Chez les Small Nambas, l'univers se partageait entre le monde sacré et le monde profane et entre l'univers masculin et l'univers féminin.

Tout ce qui avait trait aux rituels (initiation, mort, etc.) était *i-vlawase* (« interdit »), les lieux qui avaient été concernés par ces cérémonies étaient appelés *naute vlawasiene*, « lieux tabous ».

La majorité des rituels masculins se déroulait dans l'enclos protégeant le complexe *nakamal/nasara* (maison des hommes/place de danse). *Nakamal* est un terme générique appartenant au pidgin, mais dans la langue des Mbotkote et des Nabwol, cette construction portait le nom de *na-mbati kamal*, « la tête de la maison des hommes », et la place de danse attenante était, comme on l'a vu, appelée *na-mben sara*, « le corps-rester ». Cet ensemble, centre de la vie sociale, était comme l'ombre projetée d'un géant : la tête en était le *kamal lembe*, le bas-ventre la petite place de danse réservée aux femmes et aux enfants. Tout individu se rendant au *nakamal* passait d'abord par cette première place ouverte à tous, puis traversait la grande place réservée aux hommes avant de s'approcher de la « tête ». Pour qui connaît l'ancienne société small nambas, il n'est pas surprenant de voir les femmes intégrées dans des lieux masculins hautement *i-vlawase*, « interdits ». Si celles-ci n'entraient en aucune façon dans la vie sociale et spirituelle des hommes, certains rituels de ces derniers reconnaissent, en effet, leur rôle procréateur ; l'ensemble du *nakamal*, que l'on eût pu penser être le symbole même de la virilité, reposait d'ailleurs sur deux poteaux centraux, l'un masculin, l'autre féminin, qui étaient les piliers de l'ensemble de la communauté. De plus, au niveau spirituel, la présence des femmes pouvait être observée puisque des crânes de femmes étaient conservés avec ceux des hommes, alors qu'ils n'entraient jamais dans la confection d'un *rambaramb*.

Tous les rituels masculins étaient regroupés sous l'appellation *nalawan* ; l'initiation des jeunes garçons était le rituel le plus connu, mais le *nalawan* comprenait également les sociétés du *nabuggi*, du *narawa*, du *natamas stamb*, etc. Toutes ces confréries comportaient un certain nombre de grades (quatre à cinq), chaque grade étant payable en cochons à un Ancien. Si le rituel de l'initiation se déroulait

au *nakamal lembe*, les autres épreuves, qui devaient être tenues hautement secrètes à l'égard des femmes, des enfants et des autres hommes, avaient lieu en forêt. Selon la nature du rituel, une zone plus ou moins vaste était interdite durant plusieurs mois. Pour la société du *natamas stamb* qui donnait accès au monde des ancêtres, lorsque la zone frappée d'interdit était déjà occupée, les jardins, les barrières et éventuellement les cases elles-mêmes étaient détruits par les membres de la société qui, agissant au nom des ancêtres, rappelaient par là que tout appartenait à ces derniers et que les vivants, à condition de se plier aux lois ancestrales, ne disposaient que d'un usufruit. À la fin de la période de réclusion, les interdits sur l'aire momentanément accaparée étaient levés. Le souvenir des rituels faits pour le *nambuggi* et le *narawa* perdurait au sein du *nakamal lembe*, les membres de ces sociétés ne pouvant plus manger qu'avec leurs congénères autour d'un même feu, *na-kamb toe-lele* (feu interdit). Ainsi, les différentes confréries composant la société se trouvaient-elles représentées sur le sol du *nakamal* sous la forme de feux et de foyers ancestraux. Les membres du *natamas stamb*, ancêtres vivants, mangeaient autour de foyers situés dans le *nakamal ta'ambu*.

Les femmes étaient exclues uniquement des rituels directement liés à la mort des hommes, comme le *natamas stamb*. D'ordinaire, à l'organisation sociale masculine correspondait, comme en un reflet de celle-ci, une société féminine parallèle aux contours assez flous, en particulier pour tout ce qui concernait la vie des femmes après la mort. Cependant, aux *namanggi*, sociétés de grades permettant aux hommes d'acquérir prestige et stature sociale, correspondait le *namanggi tengges* ou *namanggi* des femmes ; le *namanggi* était composé de quinze à dix-huit grades, tandis que le *namanggi tengges*, plus modeste, n'en comprenait que neuf. Les principes d'acquisition des grades étaient semblables et les femmes ajou-

taient également le nom de leur grade au nom acquis dans l'enfance. Deux différences étaient toutefois repérables : d'abord, les *namanggi* se déroulaient sur les places de danse près des *nakamal*, alors que les *namanggi tengges* avaient lieu en un endroit quelconque choisi par les femmes. Ensuite, chez les hommes, *namanggi* et *nalawan* (qui incluait l'initiation) formaient des sociétés parfaitement séparées et parallèles, alors que dans le *namanggi tengges*, le second grade était confondu avec l'initiation des filles (ablation d'une incisive supérieure). Cette différence avait pour conséquence l'appropriation de certains espaces par les femmes ; ainsi le lieu défriché où un certain nombre de jeunes filles avaient acquis *nelinggal*, le second grade du *namanggi tengges*, était-il interdit à jamais : on ne pouvait là ni aménager de jardins, ni construire de cases, et tout homme s'abstenait de séjourner en ce lieu.

Alors que les hommes décédés reposaient durant une année sur un *nambete* (plateforme située sur le bord de la place de danse, dans une zone interdite), les femmes, également surélevées sur une structure de roseaux, étaient placées à quelque distance de leur habitation, en un lieu indifférent dit *na-ur te-sele* (« le lieu-chemin »). Lorsque, avec le temps, la sépulture de la femme disparaissait, ce lieu devenait complètement interdit à jamais. De même que les *nakamal* et les zones de réclusion étaient interdits aux femmes (des chemins leur étaient réservés afin de les éviter), tous les lieux où s'était déroulé un rituel féminin étaient tabous aux hommes, mais à la concentration spatiale des interdits liés aux rituels des hommes s'opposait la dispersion des interdits liés aux rituels féminins. Enfin, à ces lieux s'ajoutaient ceux associés à un accident (homme se brisant un membre, femme foudroyée par un éclair), qui étaient aussi totalement interdits à jamais.

Les femmes plantaient des crotons aux feuilles vertes et jaunes, arbustes associés aux

rituels féminins, les hommes des crotons aux feuilles vertes et rouges mêlés à des cordylines, pour indiquer au passant qu'un rituel masculin ou féminin, qu'un événement remarquable firent de cet endroit un lieu à éviter si l'on ne voulait pas encourir le courroux des ancêtres.

Tout l'espace était ainsi marqué et l'ensemble des rituels enracinés dans le sol ancestral. La connaissance intime de l'espace, vecteur de toute l'organisation sociale et spirituelle, s'avérait de la sorte indispensable à chacun des membres de la communauté.

L'univers des Small Nambas était si complexe, et les symboles matériels révélateurs de l'organisation sociale et spirituelle si nombreux sur le terrain, que pas moins d'un an de réclusion complète et d'apprentissage quotidien étaient nécessaires à tout jeune initié afin qu'il apprît à connaître, au milieu des innombrables interdits d'origine sociale ou spirituelle, les quelques espaces de liberté laissés aux individus de rang modeste.

